

ÉQUIPE ESG



Agnès NAHUM
Managing Partner.

Contact : agnes.nahum
@accesscp.com

Tél. : + 33 (0)1 56 43 61 44



Philippe POGGIOLI
Managing Partner.

Contact : philippe.poggioli
@accesscp.com

Tél. : + 33 (0)1 56 43 61 44



Cécile CROISSANT
Partner.

Contact : ccroissant
@accesscp.com

Tél. : + 33 (0)1 56 43 61 00

ACTIFS SOUS GESTION

6,6 Md€

EXPERTISES

- Fonds de fonds (primaires et transactions secondaires)
- Co-investissement et investissement direct
- Small et Mid Market
- Dette privée
- Mezzanine
- Infrastructure

DUE DILIGENCES ESG LORS DE LA PHASE D'INVESTISSEMENT

- Access Capital Partners a pour objectif d'évaluer le niveau général de sensibilisation aux critères ESG du gérant cible ainsi que son engagement grâce à des outils comme les questionnaires ESG de due diligences (checklist ESG) ou encore la réalisation d'une évaluation approfondie par le biais de discussions lors des due diligences sur site.
- La société de gestion encourage activement le gérant à adopter des pratiques d'investissement responsable à travers la signature d'une charte ISR dans la documentation juridique.

ACCOMPAGNEMENT ESG DES PARTICIPATIONS

- L'équipe mesure le degré d'intégration des critères ESG au niveau des sociétés et analyse annuellement les améliorations de ses sociétés en portefeuille à l'aide d'un questionnaire.

VENDOR DUE DILIGENCES ESG

- Access a mis en place une « checklist ».

DESCRIPTION QUALITATIVE DE LA STRATÉGIE ESG

- L'engagement d'Access en matière ESG s'inscrit dans sa démarche de soutien à la croissance de long terme des PME européennes. L'approche privilégiée répond à une logique de dialogue, d'échange et d'accompagnement.
- La société de gestion a la conviction qu'une croissance durable ne peut s'envisager sans prendre en compte l'impact de l'activité des sociétés de son portefeuille sur leurs salariés, clients, partenaires, ... ainsi que sur l'environnement, et les communautés dans lesquels elles opèrent.
- Access comprend la nécessité d'intégrer les critères ESG dans la conduite de son activité de gestion, dans la mesure où les questions environnementales, sociales et de gouvernance ont un impact sur la performance des investissements et donc sur leur valorisation. Pour cela, l'équipe :
 - Intègre les critères ISR dans la gestion des portefeuilles.
 - Participe au financement responsable de l'économie (dissémination des meilleures pratiques sociales (notamment en termes d'emploi), environnementales et de gouvernance).